

Règlement du tournoi

Numéro d'autorisation : 11/12.BRE.078-TN.D.T-C35/DNC.mcjsvvvvvvv.NO.

Art 1 : Juge arbitre : Sylvain Verger, et son adjoint : Fabrice Drouet

Art 2 : Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD.

Art 3 : Tout joueur ou joueuse devra présenter sa licence le jour du tournoi.

Art 4 : Les joueurs non présents sur le terrain 5 minutes après l'appel de leur match seront déclarés forfaits.

Art 5 : Le comptage des points se fait selon les règles de la FFBaD.

Art 6 : Les volants en plumes sont à la charge des joueurs, sauf pour les finales (Carlton GT1).

Art 7 : Le tournoi est ouvert aux joueurs classés C, D et NC.

Art 8 : Le tournoi est géré par l'utilisation du logiciel BadPlus, après détermination des têtes de séries de poules en fonction du classement permanent par points (consultable sur poona.ffba.org). au jour du tirage au sort, sous le contrôle du juge-arbitre. Le tirage au sort aura lieu 3 jours avant la compétition.

Art 9 : Tous les tableaux sont organisés sous forme de poules de 3 (ou 4 paires). Il y a deux paires sortantes par poule de 3 (ou 4). La suite de la compétition se fait par élimination directe.

Art 10 : L'auto-arbitrage sera de rigueur, sauf si au moins deux joueurs des deux équipes sollicitent un arbitre qui sera désigné parmi les autres joueurs par l'organisation du tournoi, sans que ce choix ne puisse être contesté.

Art 11 : Les terrains ne sont accessibles qu'aux joueurs appelés et aux coachs.

Art 12 : Le temps de récupération entre chaque match sera de 20 minutes minimum (entre le dernier volant joué au match précédent et le début du match suivant). Le temps d'échauffement à partir de l'appel des joueurs est de 3 minutes.

Art 13 : Seul un représentant de club peut poser une réclamation à la table de marque.

Art 14 : Tout joueur s'absentant de la salle doit le signaler au juge arbitre sous peine de disqualification.

Art 15 : En cas de forfait non justifié, les droits d'engagements ne seront pas remboursés.

Art 16 : Les décisions des juges arbitres et de l'organisation sont sans appel.

Art 17 : Il est interdit de fumer dans la salle où se déroule la compétition.

Art 18 : Le présent règlement sera affiché le jour de la compétition.

Art 19 : Tout joueur inscrit au tournoi adhère à ce règlement.

Le comité d'organisation